

- Diagnostics immobiliers (Amiante, Plomb, DPE, Mesurage, Electricité, Gaz, Assainissement)
- Expertises bâtiment

- Etude thermique RT 2012, BEPOS, Label E+C-
- Perméabilité à l'air
- Audit énergétique
- Thermographie

## CERTIFICAT DE SUPERFICIE LOI CARREZ

Loi 96-1107 du 18 décembre 1996 et décret n° 97-532 du 23 mai 1997.

### A DESIGNATION DU BATIMENT

Nature du bâtiment : <b>Maison individuelle</b> Nombre de Pièces : Etage : Numéro de lot :	Adresse : <b>950 rue de la Gare 88550 POUXEUX</b> Bâtiment : Escalier : Porte : Propriété de: <b>DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES</b> <b>4 Place de la République</b> <b>67000 STRASBOURG</b> Mission effectuée le : <b>04/10/2022</b> N° Dossier : <b>DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES 57601 C</b>
---	---

Le Technicien déclare que la superficie du bien ci-dessus désigné, concerné par la loi 96-1107 du 18/12/96 est égale à :

Total : 125,47 m<sup>2</sup>

(Cent vingt-cinq mètres carrés quarante-sept)

Commentaires : Néant

### B DETAIL DES SURFACES PAR LOCAL

Pièce ou Local	Etage	Surface Loi Carrez	Surface Hors Carrez
Entrée	RDC	5,170 m <sup>2</sup>	0,000 m <sup>2</sup>
Cuisine	RDC	15,750 m <sup>2</sup>	0,000 m <sup>2</sup>
Salon / Séjour	RDC	36,450 m <sup>2</sup>	0,000 m <sup>2</sup>
Dégagement	RDC	3,380 m <sup>2</sup>	0,000 m <sup>2</sup>
Wc	RDC	1,920 m <sup>2</sup>	0,000 m <sup>2</sup>
Pallier	1er	6,300 m <sup>2</sup>	0,000 m <sup>2</sup>
Chambre n°1	1er	15,990 m <sup>2</sup>	0,000 m <sup>2</sup>
Chambre n°2	1er	15,980 m <sup>2</sup>	0,000 m <sup>2</sup>
Chambre n°3	1er	15,800 m <sup>2</sup>	0,000 m <sup>2</sup>
Débarras	1er	1,480 m <sup>2</sup>	0,000 m <sup>2</sup>
Salle de bains	1er	7,250 m <sup>2</sup>	0,000 m <sup>2</sup>
Total		125,470 m <sup>2</sup>	0,000 m <sup>2</sup>

Annexes & Dépendances	Surface Hors Carrez
Total	0,000 m <sup>2</sup>

La présente mission rend compte de l'état des superficies des lots désignés à la date de leur visite. Elle n'est valable que tant que la structure et la disposition des pièces ne sont pas transformées par des travaux. La vérification de la conformité au titre de propriété et au règlement de copropriété n'entre pas dans le cadre de la mission et n'a pas été opérée par le technicien. Le présent certificat vaut uniquement pour le calcul de la surface totale. Le détail des surfaces ne vous est communiqué par E.T.I. SARL qu'à titre indicatif.

**Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.**



**Le Technicien :**  
jean-renaud MORIN

à EPINAL, le 04/10/2022

**Nom du responsable :**  
VIRION David

**DOCUMENTS ANNEXES**

**Rdc**



